N° 95-640-X au catalogue

Les petites exploitations agricoles et les ventes directes aux consommateurs jouent un rôle important en Colombie-Britannique

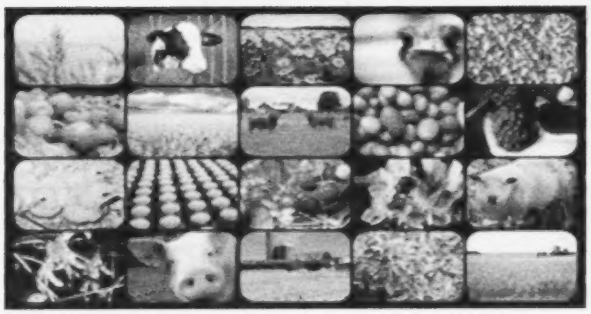

Date de diffusion : le 10 mai 2017

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les petites exploitations agricoles et les ventes directes aux consommateurs jouent un rôle important en Colombie-Britannique

Plus de 4 exploitations agricoles sur 10 dénombrées en Colombie-Britannique dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2016 étaient des petites exploitations agricoles (dont les revenus sont inférieurs à 10 000 $), soit plus du double de la moyenne nationale pour ce type d'exploitation agricole. Plus des deux cinquièmes de ces exploitations ont déclaré vendre des produits alimentaires directement aux consommateurs.

Graphique 1
Distribution provinciale de la superficie totale sous verre, plastique ou autres couvertures, 2016

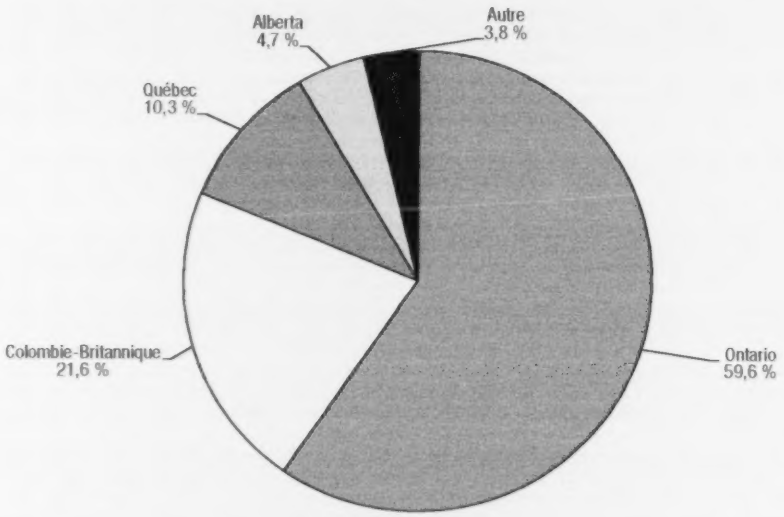

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0217.

Les caractéristiques particulières de ces petites exploitations agricoles ont des répercussions sur la nature globale du secteur agricole en Colombie-Britannique. En raison de la prépondérance des petites exploitations agricoles, la Colombie-Britannique a déclaré le taux le plus élevé de travail hors ferme et le deuxième taux en importance de ventes directes aux consommateurs.

Même si les petites exploitations agricoles étaient plus répandues en Colombie-Britannique que dans d'autres régions du pays, la province a aussi des exploitations importantes, qui ont des activités de production de fruits, de petits fruits et de noix, de production en serre, de production d'animaux, de production de volailles et de grandes cultures.

La Colombie-Britannique affiche la deuxième superficie de culture en serre, la majeure partie de celle-ci étant déclarée par de grandes exploitations.

Le secteur agricole primaire représentait 0,6 % du produit intérieur brut provincial (PIB agricole) en 2013. Ce pourcentage passe à 3,4 % lorsque les fournisseurs d'intrants et de services agricoles, les producteurs primaires, les transformateurs de boissons et d'aliments ainsi que les industries des détaillants et grossistes alimentaires ont été pris en compte. (Statistique Canada, 2013. Tableau spécial, basé sur le produit intérieur brut de 2013 par industrie – provincial et territorial).

Les exploitations agricoles en Colombie-Britannique employaient 44 556 personnes en 2015.

Baisse du nombre d'exploitations agricoles depuis cinq ans

Le Recensement de l'agriculture de 2016 a dénombré 17 528 fermes de recensement en Colombie-Britannique, ce qui représente une baisse de 11,3 % par rapport à 2011 et presque le double du recul enregistré à l'échelle nationale (-5,9 %). La Colombie-Britannique occupait le cinquième rang parmi les provinces quant au nombre d'exploitations agricoles, et elle représentait 9,1 % du total à l'échelle nationale.

Graphique 2
Nombre total d'exploitations agricoles, Colombie-Britannique, 1921 à 2016

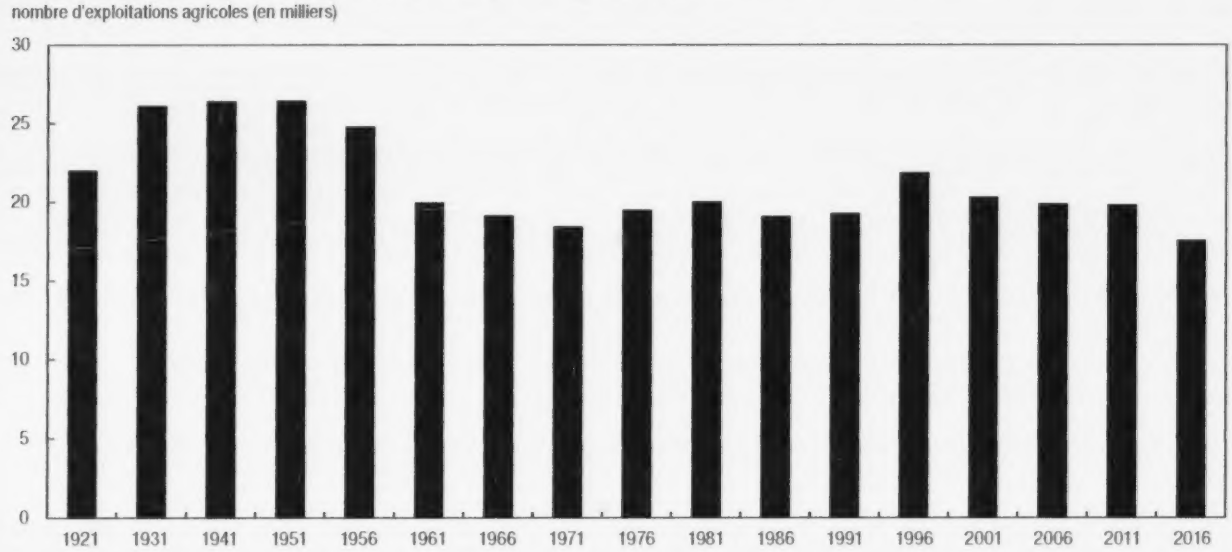

Sources : Tableaux CANSIM 004-0002 et 004-0204.

Toutefois, la Colombie-Britannique a déclaré la hausse absolue la plus importante parmi les provinces pour ce qui est du nombre d'exploitations agricoles déclarant produire des légumes, qui a augmenté de 289 par rapport à 2011 pour atteindre 2 329 exploitations. La plupart des nouvelles exploitations agricoles étaient petites.

Même si l'Ontario a déclaré le nombre absolu le plus important d'exploitations agricoles dont les revenus agricoles bruts étaient inférieurs à 10 000 $, c'est la Colombie-Britannique qui a déclaré la proportion la plus forte de petites exploitations agricoles. En 2016, 41,6 % des exploitations agricoles de la Colombie-Britannique provenaient de cette catégorie de ventes. À l'échelle nationale, les petites exploitations agricoles représentaient 17,7 % de l'ensemble des exploitations agricoles.

La Colombie-Britannique compte la proportion la plus forte d'exploitantes agricoles au Canada

On dénombrait 26 430 exploitants agricoles en Colombie-Britannique en 2016, soit une baisse de 11,7 % par rapport à 2011.

La Colombie-Britannique affichait la proportion la plus forte d'exploitantes agricoles (37,5 %) au Canada en 2016, comparativement à 36,5 % en 2011. À l'échelle nationale, les femmes représentaient 28,7 % de l'ensemble des exploitants agricoles en 2016.

De 2011 à 2016, la proportion d'exploitants agricoles âgés de 55 ans et plus en Colombie-Britannique a grimpé pour atteindre 58,5 %. Toutefois, la proportion de jeunes exploitants agricoles (moins de 35 ans) a augmenté pour passer à 6,9 %. Au cours de la période de cinq ans, l'âge moyen des exploitants agricoles a légèrement augmenté, passant de 55,7 ans à 56,3 ans.

Tableau 1
Proportion d'exploitants agricoles selon le groupe d'âge, Colombie-Britannique, 2011 et 2016

	Pourcentage d'exploitants agricoles[1]	
Groupe d'âge	**2011**	**2016**
Moins de 35 ans	5,4	6,9
35 à 54 ans	40,5	34,6
55 ans et plus	54,1	58,5
Total d'exploitants agricoles	**100,0**	**100,0**

[1] En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Tableau CANSIM 004-0239.

Un peu moins du quart (24,4 %) des exploitants agricoles en Colombie-Britannique ont travaillé plus de 40 heures par semaine en moyenne sur leur exploitation agricole en 2015, en baisse par rapport au 25,7 % enregistré cinq ans plus tôt, et le niveau le plus faible au pays. À l'échelle nationale, plus du tiers (37,5 %) des exploitants agricoles ont travaillé en moyenne plus de 40 heures par semaine sur leur exploitation agricole en 2015.

Parallèlement, plus de la moitié des exploitants agricoles (51,1 %) en Colombie-Britannique ont déclaré avoir un travail hors ferme en 2015, en baisse comparativement à 52,6 % en 2010, mais il s'agit toujours de la proportion la plus élevée au Canada. À l'échelle nationale, 44,4 % des exploitants agricoles ont travaillé hors ferme en 2015.

Diminution de la superficie agricole totale et des terres en culture

La superficie agricole totale sous la gestion des exploitants en Colombie-Britannique a diminué de 0,8 % par rapport à 2011 pour s'établir à 6,4 millions d'acres en 2016. La baisse de la superficie agricole totale s'est accompagnée d'un recul de 3,1 % de la superficie des terres en culture, celle-ci étant passée à 1,4 million d'acres.

Même si la superficie agricole totale a diminué, la superficie moyenne des exploitations agricoles a augmenté, passant de 327 acres en 2011 à 365 acres en 2016. Au cours de cette période de cinq ans, on a assisté à un abandon relatif de la production de foin et de certains produits horticoles (gazon et produits de pépinière) au profit des grandes cultures, et des fruits, petits fruits et noix.

La superficie agricole totale, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend :

- les terres en culture;
- les terres en jachère;
- les terres améliorées et les terres non améliorées;
- les terres boisées et les terres humides;
- les autres terres (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

Tableau 2
Type de cultures en pourcentage, Colombie-Britannique, 2011 et 2016

	Pourcentage[1]	
Type de cultures	**2011**	**2016**
Grandes cultures	29,8	33,7
Foin	64,1	60,0
Légumes	1,1	1,1
Fruits, petits fruits et noix	4,1	4,4
Gazon et produits de pépinière	0,9	0,8
Total des terres en culture	**100,0**	**100,0**

[1] En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Recensement de l'agriculture (3438).

Le blé de printemps détrône le canola comme principale culture

La superficie des terres en culture en Colombie-Britannique a augmenté de 9,6 % par rapport à 2011 pour atteindre 483 957 acres en 2016. À l'échelle nationale, la Colombie-Britannique venait au sixième rang en ce qui a trait à la superficie des terres en culture.

En 2016, les cultures de blé de printemps, de canola et d'avoine ont continué d'être les grandes cultures dominantes en Colombie-Britannique.

Les pois secs ont été à l'origine de l'augmentation de la superficie des grandes cultures en Colombie-Britannique. En raison des prix plus élevés et des avantages liés à la rotation des cultures, la superficie consacrée aux pois secs, en grandes cultures, en Colombie-Britannique a augmenté de 379,2 % par rapport à 2011 pour atteindre 49 073 acres.

La rotation des cultures offre des avantages sur les plans environnementaux et agronomiques, y compris le renforcement de la biodiversité et la perturbation des cycles d'organismes nuisibles, tout en permettant d'accroître l'utilisation de nutriments. Cette pratique améliore aussi bien l'utilisation du capital et de la main d'œuvre que la gestion des risques commerciaux, et ce, en échelonnant les calendriers d'ensemencement et de récolte pour contrer les pressions environnementales et les maladies spécifiques aux produits.

Tableau 3
Les trois principales grandes cultures, Colombie-Britannique, 2011 et 2016

Grande culture	Superficie (acres)	
	2011	2016
Blé de printemps	81 971	100 929
Canola	88 557	95 172
Avoine	86 892	67 515

Source : Tableau CANSIM 004-0213.

La Colombie-Britannique se situe au deuxième rang pour la production de fruits, de petits fruits et de noix

La superficie totale des terres consacrée à la production de fruits, de petits fruits et de noix en Colombie-Britannique a connu une hausse de 3,6 % par rapport à 2011 pour atteindre 62 679 acres. En raison de la demande accrue à l'échelle internationale, la superficie destinée à la culture des bleuets a augmenté de 13,1 % pour s'établir à 23 585 acres. Les bleuets sont de loin le principal produit de fruits, de petits fruits et de noix cultivés, suivis par les pommes (9 689 acres) et le raisin (9 652 acres).

La Colombie-Britannique occupe le premier rang en ce qui a trait au nombre d'exploitations agricoles déclarant des fruits, des petits fruits et des noix, représentant plus du tiers (36,1 %) de ces exploitations agricoles à l'échelle nationale.

De 2011 à 2016, la superficie consacrée aux légumes de plein champ a diminué de 1,7 % pour s'établir à 16 008 acres. Les principaux légumes de plein champ déclarés en 2016 étaient le maïs sucré (2 634 acres), les pois verts (1 252 acres) ainsi que les haricots verts et jaunes (1 210 acres).

Graphique 3
Superficie totale consacrée à certains légumes de plein champ, Colombie-Britannique, 2011 et 2016

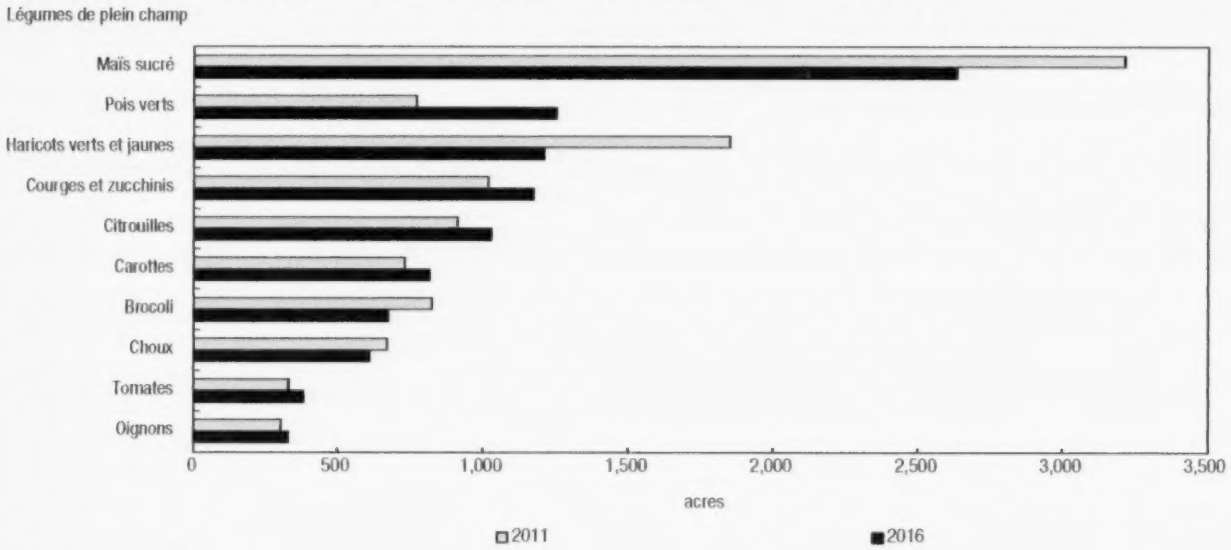

Source : Tableau CANSIM 004-0215.

La superficie consacrée à la production de fleurs et de légumes de serre a augmenté de 3,7 % par rapport à 2011 pour s'établir à 53,0 millions de pieds carrés en 2016. La majeure partie de cette superficie était consacrée à la production de légumes (33,1 millions de pieds carrés).

La Colombie-Britannique est la seule province à déclarer une augmentation du nombre de vaches laitières

Le nombre de vaches laitières en Colombie-Britannique a augmenté de 2,9 % par rapport à 2011 pour atteindre 75 853 têtes en 2016, la seule hausse enregistrée au Canada. La Colombie-Britannique occupe le quatrième rang en ce qui a trait au nombre de vaches laitières au pays. Au cours de la même période, le nombre d'exploitations agricoles déclarant des vaches laitières en Colombie-Britannique a diminué de 7,2 %.

Même si le nombre de vaches laitières a grimpé de 2,9 %, l'augmentation de la production de lait (+8,7 %, tableau CANSIM 003-0011, consulté le 26 avril 2017) a été plus marquée en raison d'un accroissement de la production par animal. Les gains d'efficacité sont attribuables à l'amélioration de l'alimentation des animaux, de la génétique et des pratiques de production.

La Colombie-Britannique et l'Alberta étaient les seules provinces où la baisse continue du nombre de bovins de boucherie ne s'est pas fait sentir en 2016. Le nombre de bovins de boucherie en Colombie-Britannique a augmenté de 4,0 % par rapport à 2011 pour atteindre 310 731 têtes. Toutefois, le nombre d'exploitations agricoles déclarant des bovins de boucherie a diminué de 10,7 % au cours de la même période.

L'augmentation du nombre de bovins de boucherie en Colombie-Britannique était surtout attribuable à la hausse de 11,1 % du nombre de bovins pour la reproduction et à l'accroissement de 10,4 % du nombre de veaux. Ces hausses s'expliquent par la proximité de la Colombie-Britannique avec les installations de transformation du bœuf de l'Alberta, ainsi que par les prix élevés du bœuf de 2011 à 2016.

En 2016, le nombre de porcs en Colombie-Britannique a connu une baisse légère de 0,2 % pour s'établir à 88 862 têtes. À l'échelle provinciale, la Colombie-Britannique est venue au sixième rang en ce qui a trait au nombre de porcs au Canada.

Les revenus agricoles bruts augmentent plus rapidement que les dépenses d'exploitation

Les revenus agricoles bruts en Colombie-Britannique étaient de 3,7 milliards de dollars en 2015, alors que les dépenses d'exploitation étaient de 3,2 milliards de dollars. En moyenne, les exploitants agricoles ont dépensé 85 cents par dollar de revenus agricoles bruts en 2015, soit un ratio des dépenses-revenus de 0,85. En 2010, le ratio des dépenses aux revenus s'établissait à 0,89.

Le ratio des dépenses aux revenus variait selon le type d'exploitation agricole. En 2015, les exploitations de types laitières ont continué d'afficher le ratio le plus favorable, soit 0,79, en dépit de la détérioration qu'elles ont subie depuis 2010, année où le ratio se situait à 0,77.

Les exploitations produisant du bœuf et les parcs d'engraissement ont déclaré la plus grande amélioration du ratio des dépenses-revenus, celui-ci ayant diminué pour passer de 1,02 en 2011 à 0,86 en 2016. Parallèlement, le ratio des exploitations porcines a affiché la détérioration la plus marquée, passant de 0,93 à 0,97.

Le ratio des dépenses aux revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées par dollar de revenus agricoles. Le ratio est calculé en dollars courants.

On a utilisé les indices des prix pour obtenir des estimations en dollars constants des revenus, des dépenses et des valeurs du capital afin d'éliminer l'effet de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Le jour du recensement était le 10 mai 2016. On a demandé aux exploitants agricoles d'indiquer leurs revenus et leurs dépenses pour le dernier exercice financier terminé ou pour l'année civile (2015).

Autres faits saillants de l'agriculture en Colombie-Britannique

- En Colombie-Britannique, 4,1 % des exploitations agricoles ont déclaré avoir des systèmes de production d'énergie renouvelable en 2015. À l'échelle nationale, cette proportion était de 5,3 %.
- En Colombie-Britannique, 89,1 % des entreprises constituées en société étaient des entreprises familiales en 2016, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 87,7 % enregistrée en 2011. À l'échelle nationale, les entreprises familiales représentaient 89,4 % des entreprises constituées en société en 2016.
- Dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2016, on a demandé pour la première fois aux exploitants agricoles d'indiquer s'ils avaient un plan de relève écrit. En 2016, 6,7 % des exploitations agricoles en Colombie-Britannique avaient un plan de relève écrit, par rapport à 8,4 % à l'échelle nationale.
- La proportion d'exploitations agricoles déclarant des produits biologiques en Colombie-Britannique a augmenté, passant de 2,9 % en 2011 à 3,1 % en 2016. À l'échelle nationale, les exploitations agricoles ayant rapporté des produits biologiques représentaient 2,2 % de l'ensemble des exploitations agricoles en 2016.
- En Colombie-Britannique, 3,7 % des exploitations agricoles ont déclaré avoir recours à l'alimentation automatisée des animaux en 2015.
- En Colombie-Britannique, la valeur par acre des terres et des bâtiments a grimpé de 0,5 % (en dollar constant de 2016) par rapport à 2011 pour s'établir 5 321 $ en 2016. À l'échelle nationale, cette valeur était de 2 696 $ l'acre.
- En Colombie-Britannique, 32,3% des exploitations agricoles déclaraient avoir vendu des produits agricoles directement aux consommateurs en 2015.

Canada 150 : L'agriculture en Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique a rejoint la Confédération le 20 juillet 1871. En 1881, la première année où la province était incluse dans le recensement, la province comptait une population de 49 459 et 2 743 exploitations agricoles ont été déclarées. Il y avait 43 569 acres de fruits, de petits fruits et de noix et 2 619 acres de légumes. En 2016, il y avait 62 679 acres de fruits, de petits fruits et de noix. Il y avait aussi 16 008 acres de légumes, soit six fois plus qu'en 1921.

Statistique Canada tient à remercier la collectivité agricole de la Colombie-Britannique de sa participation et de son aide lors du Recensement de l'agriculture de 2016.

Ferme de recensement : Une exploitation est considérée comme une ferme de recensement (exploitation agricole) si elle produit au moins un des produits suivants destinés à la vente :

- cultures : foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisins, légumes, graines de semence;
- animaux d'élevage : bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux;
- volaille : poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles;
- produits d'origine animale : lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande;
- autres produits agricoles : arbres de Noël, gazon, produits de serre ou de pépinière, champignons, miel ou abeilles, sirop d'érable et ses produits.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux en raison de contraintes de confidentialité et parce que leurs définitions d'une exploitation agricole sont différentes. Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont présentées séparément.

Types d'exploitations agricoles : La classification des types d'exploitations agricoles est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur production principale. Elle se fait en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % des revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 % et le blé, 20 % serait classée comme ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.

ch/pdf (chevaux-vapeur/prise de force) : la mesure de la puissance disponible d'un moteur de tracteur pour tirer des outils.

Revenus agricoles bruts : Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus agricoles bruts pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus agricoles bruts (avant les dépenses) comprennent :

- les revenus de la vente de tous les produits agricoles;
- les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus agricoles bruts :

- les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis);
- les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie);
- les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation : Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent :

- tout coût associé à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant, des engrais, etc.).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les dépenses d'exploitation :

- l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement;
- l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d' « usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

2010 à 2015 : Certaines données se rapportent à une période de référence autre que celle du jour du recensement. Par exemple, la période de référence pour les données financières est l'année civile ou comptable précédant le recensement.

Exploitant agricole : Dans le cadre du recensement, un exploitant agricole est toute personne responsable de prendre les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche d'une exploitation agricole le 10 mai 2016.

Coordonnées des personnes-ressources

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).